

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21420165900015

POSTE COMPTABLE : SCG DE FEURS

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES (3)**

**ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet


#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

**BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025**

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	52
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	60
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	61
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	62
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	64
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	65
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	66
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	2964

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1694 A et 1695 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025**

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;</li> <li>- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;</li> <li>- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;</li> <li>- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement : 7.5 %</li> <li>- Investissement : 7.5%</li> </ul> <p>IV -- En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont budgétaires (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.</p> <p>VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).</p>
---

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	3 680 495,80	4 708 762,78	0,00	A1 1 028 266,98
Investissement	1 387 936,72	1 745 898,87 (3)	0,00	A2 357 962,15
Fonctionnement	2 292 559,08	2 962 863,91 (4)	0,00	A3 670 304,83

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 654 011,90	III + IV 652 624,43	B1	-1 387,47
Investissement	I 654 011,90	III 652 624,43	B2	-1 387,47
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	1 028 879,51
Investissement	<b>A2 + B2</b>	356 574,68
Fonctionnement	<b>A3 + B3</b>	670 304,83

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.  
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.  
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>654 011,90</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	15 159,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	638 852,30
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 652 624,43
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	652 624,43
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 098 643,29	4 263 882,16
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	654 011,90	652 624,43
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 163 851,40	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>4 916 506,59</b>	<b>4 916 506,59</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 655 477,15	2 814 769,99
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 840 707,16
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>3 655 477,15</b>	<b>3 655 477,15</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>8 571 983,74</b>	<b>8 571 983,74</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondants. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	15 159,60	701 533,76	701 533,76	716 693,36
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	638 852,30	2 658 740,26	2 658 740,26	3 297 592,56
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>3 368 274,02</b>	<b>3 368 274,02</b>	<b>4 022 285,92</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	653 000,00	653 000,00	653 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>653 000,00</b>	<b>653 000,00</b>	<b>653 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>4 021 274,02</b>	<b>4 021 274,02</b>	<b>4 675 285,92</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		47 369,27	47 369,27	47 369,27
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>77 369,27</b>	<b>77 369,27</b>	<b>77 369,27</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>4 098 643,29</b>	<b>4 098 643,29</b>	<b>4 752 655,19</b>
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>163 851,40</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 916 506,59</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	652 624,43	769 000,00	769 000,00	1 421 624,43
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>652 624,43</b>	<b>2 259 000,00</b>	<b>2 259 000,00</b>	<b>2 911 624,43</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	173 832,99	173 832,99	173 832,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	236 692,00	236 692,00	236 692,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>630 524,99</b>	<b>630 524,99</b>	<b>630 524,99</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>652 624,43</b>	<b>2 889 524,99</b>	<b>2 889 524,99</b>	<b>3 542 149,42</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 255 414,72	1 255 414,72	1 255 414,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		71 573,18	71 573,18	71 573,18
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		47 369,27	47 369,27	47 369,27
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>1 374 357,17</b>	<b>1 374 357,17</b>	<b>1 374 357,17</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>652 624,43</b>	<b>4 263 882,16</b>	<b>4 263 882,16</b>	<b>4 916 506,59</b>
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 916 506,59</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**1 296 987,90**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

## BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	777 519,99	777 519,99	777 519,99
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 306 220,00	1 306 220,00	1 306 220,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	15 200,00	15 200,00	15 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	180 149,26	180 149,26	180 149,26
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 279 089,25</b>	<b>2 279 089,25</b>	<b>2 279 089,25</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	46 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 328 489,25</b>	<b>2 328 489,25</b>	<b>2 328 489,25</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	1 255 414,72	1 255 414,72	1 255 414,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	71 573,18	71 573,18	71 573,18
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 326 987,90</b>	<b>1 326 987,90</b>	<b>1 326 987,90</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 655 477,15</b>	<b>3 655 477,15</b>	<b>3 655 477,15</b>
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 655 477,15</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	64 021,99	64 021,99	64 021,99
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	162 712,00	162 712,00	162 712,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	557 901,00	557 901,00	557 901,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 257 117,00	1 257 117,00	1 257 117,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	619 118,00	619 118,00	619 118,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 782 869,99</b>	<b>2 782 869,99</b>	<b>2 782 869,99</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		900,00	900,00	900,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 784 769,99</b>	<b>2 784 769,99</b>	<b>2 784 769,99</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 814 769,99</b>	<b>2 814 769,99</b>	<b>2 814 769,99</b>
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>840 707,16</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 655 477,15</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 296 987,90</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	653 000,00	0,00	653 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	716 693,36	77 369,27	794 062,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 297 592,56	0,00	3 297 592,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>4 675 285,92</b>	<b>77 369,27</b>	<b>4 752 655,19</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>163 851,40</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 916 506,59</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	777 519,99		777 519,99
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 306 220,00		1 306 220,00
014	Atténuations de produits	15 200,00		15 200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	180 149,26	0,00	180 149,26
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	46 500,00	0,00	46 500,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	900,00	71 573,18	72 473,18
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 255 414,72	1 255 414,72
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 328 489,25</b>	<b>1 326 987,90</b>	<b>3 655 477,15</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 655 477,15</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

## BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	173 832,99	0,00	173 832,99
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 471 624,43	0,00	1 471 624,43
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 490 000,00	0,00	1 490 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	47 369,27	47 369,27
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		71 573,18	71 573,18
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 255 414,72	1 255 414,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	236 692,00		236 692,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>3 372 149,42</b>	<b>1 374 357,17</b>	<b>4 746 506,59</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>170 000,00</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 916 506,59</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	64 021,99		64 021,99
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	162 712,00		162 712,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	557 901,00		557 901,00
731	Fiscalité locale	1 257 117,00		1 257 117,00
74	Dotations et participations (8)	619 118,00		619 118,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	122 000,00	0,00	122 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	900,00	0,00	900,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>2 784 769,99</b>	<b>30 000,00</b>	<b>2 814 769,99</b>

**BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
			+
			<b>840 707,16</b>
			=
			<b>3 655 477,15</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>0,00</b>	<b>4 098 643,29</b>	<b>4 098 643,29</b>	<b>0,00</b>	<b>4 098 643,29</b>	<b>4 752 655,19</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 159,60	0,00	701 533,76	701 533,76	0,00	701 533,76	716 693,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	638 852,30	0,00	2 658 740,26	2 658 740,26	0,00	2 658 740,26	3 297 592,56
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>0,00</b>	<b>3 368 274,02</b>	<b>3 368 274,02</b>	<b>0,00</b>	<b>3 368 274,02</b>	<b>4 022 285,92</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		653 000,00	653 000,00		653 000,00	653 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>653 000,00</b>	<b>653 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>653 000,00</b>	<b>653 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>0,00</b>	<b>4 021 274,02</b>	<b>4 021 274,02</b>	<b>0,00</b>	<b>4 021 274,02</b>	<b>4 675 285,92</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			47 369,27	47 369,27		47 369,27	47 369,27
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>77 369,27</b>	<b>77 369,27</b>		<b>77 369,27</b>	<b>77 369,27</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

163 851,40

**BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>4 916 506,59</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>652 624,43</b>	<b>4 093 882,16</b>	<b>4 093 882,16</b>	<b>4 746 506,59</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	652 624,43	769 000,00	769 000,00	1 421 624,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>652 624,43</b>	<b>2 259 000,00</b>	<b>2 259 000,00</b>	<b>2 911 624,43</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	173 832,99	173 832,99	173 832,99
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	236 692,00	236 692,00	236 692,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>460 524,99</b>	<b>460 524,99</b>	<b>460 524,99</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>652 624,43</b>	<b>2 719 524,99</b>	<b>2 719 524,99</b>	<b>3 372 149,42</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 255 414,72	1 255 414,72	1 255 414,72
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		71 573,18	71 573,18	71 573,18
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		47 369,27	47 369,27	47 369,27
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>1 374 357,17</b>	<b>1 374 357,17</b>	<b>1 374 357,17</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 170 000,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>4 916 506,59</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>0,00</b>	<b>4 098 643,29</b>	<b>4 098 643,29</b>	<b>0,00</b>	<b>4 098 643,29</b>	<b>4 752 655,19</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 159,60	0,00	701 533,76	701 533,76	0,00	701 533,76
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	36 224,00	36 224,00	0,00	36 224,00	36 224,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	3 574,68	3 574,68	0,00	3 574,68	3 574,68
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	13 200,00	13 200,00	0,00	13 200,00	13 200,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	125 687,14	125 687,14	0,00	125 687,14	125 687,14
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	40 645,00	40 645,00	0,00	40 645,00	40 645,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	12 963,60	177 810,80	177 810,80	0,00	177 810,80	190 774,40
2152	Installations de voirie	0,00	2 196,00	18 626,99	18 626,99	0,00	18 626,99	20 822,99
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	128 460,00	128 460,00	0,00	128 460,00	128 460,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	37 080,00	37 080,00	0,00	37 080,00	37 080,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	23 919,35	23 919,35	0,00	23 919,35	23 919,35
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		85 605,80	85 605,80	0,00	85 605,80	85 605,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	638 852,30	0,00	2 658 740,26	2 658 740,26	0,00	2 658 740,26	3 297 592,66
2313	Constructions	0,00	638 852,30		2 658 740,26	2 658 740,26	0,00	2 658 740,26	3 297 592,66
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>0,00</b>	<b>3 368 274,02</b>	<b>3 368 274,02</b>	<b>0,00</b>	<b>3 368 274,02</b>	<b>4 022 285,92</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		653 000,00	653 000,00		653 000,00	653 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		653 000,00	653 000,00		653 000,00	653 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>653 000,00</b>	<b>653 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>653 000,00</b>	<b>653 000,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>654 011,90</b>	<b>0,00</b>	<b>4 021 274,02</b>	<b>4 021 274,02</b>	<b>0,00</b>	<b>4 021 274,02</b>	<b>4 675 285,92</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			47 369,27	47 369,27		47 369,27	47 369,27
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			47 369,27	47 369,27		47 369,27	47 369,27
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>77 369,27</b>	<b>77 369,27</b>		<b>77 369,27</b>	<b>77 369,27</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>						<b>A3</b>
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		0,00	652 624,43	4 093 882,16	4 093 882,16	4 746 506,59
		I			II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	652 624,43	769 000,00	769 000,00	1 421 624,43
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	377 373,00	260 426,00	260 426,00	637 799,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	160 582,43	50 000,00	50 000,00	210 582,43
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	114 669,00	427 281,00	427 281,00	541 950,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	31 293,00	31 293,00	31 293,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>652 624,43</b>	<b>2 259 000,00</b>	<b>2 259 000,00</b>	<b>2 911 624,43</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	0,00	0,00	173 832,99	173 832,99	173 832,99
10222	FCTVA	0,00	0,00	158 000,00	158 000,00	158 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	12 021,99	12 021,99	12 021,99
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	3 811,00	3 811,00	3 811,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	236 692,00	236 692,00	236 692,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>460 524,99</b>	<b>460 524,99</b>	<b>460 524,99</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>652 624,43</b>	<b>2 719 524,99</b>	<b>2 719 524,99</b>	<b>3 372 149,42</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	1 255 414,72	1 255 414,72	1 255 414,72

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		71 573,18	71 573,18	71 573,18
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		450,00	450,00	450,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		4 948,00	4 948,00	4 948,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00		42 340,22	42 340,22	42 340,22
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	0,00		18 121,96	18 121,96	18 121,96
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		5 377,00	5 377,00	5 377,00
281533	Réseaux câblés	0,00		336,00	336,00	336,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		47 369,27	47 369,27	47 369,27
2031	Frais d'études	0,00		47 369,27	47 369,27	47 369,27
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>1 374 357,17</b>	<b>1 374 357,17</b>	<b>1 374 357,17</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 28, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 655 477,15</b>	<b>3 655 477,15</b>	<b>0,00</b>	<b>3 655 477,15</b>	<b>3 655 477,15</b>
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	777 519,99	777 519,99	0,00	777 519,99	777 519,99
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		1 306 220,00	1 306 220,00		1 306 220,00	1 306 220,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		15 200,00	15 200,00		15 200,00	15 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	180 149,26	180 149,26	0,00	180 149,26	180 149,26
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 279 089,25</b>	<b>2 279 089,25</b>	<b>0,00</b>	<b>2 279 089,25</b>	<b>2 279 089,25</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		46 500,00	46 500,00		46 500,00	46 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			900,00	900,00		900,00	900,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 400,00</b>	<b>49 400,00</b>		<b>49 400,00</b>	<b>49 400,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 328 489,25</b>	<b>2 328 489,25</b>	<b>0,00</b>	<b>2 328 489,25</b>	<b>2 328 489,25</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 255 414,72	1 255 414,72		1 255 414,72	1 255 414,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			71 573,18	71 573,18		71 573,18	71 573,18
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>1 326 987,90</b>	<b>1 326 987,90</b>		<b>1 326 987,90</b>	<b>1 326 987,90</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 3 655 477,15

**BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 814 769,99</b>	<b>2 814 769,99</b>	<b>2 814 769,99</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	64 021,99	64 021,99	64 021,99
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	162 712,00	162 712,00	162 712,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	557 901,00	557 901,00	557 901,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 257 117,00	1 257 117,00	1 257 117,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	619 118,00	619 118,00	619 118,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 782 869,99</b>	<b>2 782 869,99</b>	<b>2 782 869,99</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>	<b>1 900,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 784 769,99</b>	<b>2 784 769,99</b>	<b>2 784 769,99</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>840 707,16</b>
--	-------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 655 477,15</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 655 477,15</b>	<b>3 655 477,15</b>	<b>0,00</b>	<b>3 655 477,15</b>	<b>3 655 477,15</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	777 519,99	777 519,99	0,00	777 519,99	777 519,99
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		48 750,00	48 750,00	0,00	48 750,00	48 750,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		88 300,00	88 300,00	0,00	88 300,00	88 300,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		102 799,99	102 799,99	0,00	102 799,99	102 799,99
60622	Carburants	0,00	0,00		12 600,00	12 600,00	0,00	12 600,00	12 600,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		2 750,00	2 750,00	0,00	2 750,00	2 750,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		10 550,00	10 550,00	0,00	10 550,00	10 550,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		15 950,00	15 950,00	0,00	15 950,00	15 950,00
60636	Habillage et vêtements de travail	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		9 350,00	9 350,00	0,00	9 350,00	9 350,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		4 250,00	4 250,00	0,00	4 250,00	4 250,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		67 700,00	67 700,00	0,00	67 700,00	67 700,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		8 800,00	8 800,00	0,00	8 800,00	8 800,00
61358	Autres	0,00	0,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		10 300,00	10 300,00	0,00	10 300,00	10 300,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		67 500,00	67 500,00	0,00	67 500,00	67 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		16 350,00	16 350,00	0,00	16 350,00	16 350,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		34 800,00	34 800,00	0,00	34 800,00	34 800,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6161	Multirisques	0,00	0,00		30 900,00	30 900,00	0,00	30 900,00	30 900,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		2 470,00	2 470,00	0,00	2 470,00	2 470,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
6238	Divers	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		1 306 220,00	1 306 220,00		1 306 220,00	1 306 220,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		228 000,00	228 000,00		228 000,00	228 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		181 000,00	181 000,00		181 000,00	181 000,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		179 220,00	179 220,00		179 220,00	179 220,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		12 900,00	12 900,00		12 900,00	12 900,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		49 000,00	49 000,00		49 000,00	49 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		7 200,00	7 200,00		7 200,00	7 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		15 200,00	15 200,00		15 200,00	15 200,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6506) (4)	0,00	0,00	0,00	180 149,26	180 149,26	0,00	180 149,26	180 149,26
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		25 319,26	25 319,26	0,00	25 319,26	25 319,26
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		26 620,00	26 620,00	0,00	26 620,00	26 620,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65823	Déficit BA à caract. indust. et commerc.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
65888	Autres	0,00	0,00		16 800,00	16 800,00	0,00	16 800,00	16 800,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 279 089,25</b>	<b>2 279 089,25</b>	<b>0,00</b>	<b>2 279 089,25</b>	<b>2 279 089,25</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		46 500,00	46 500,00		46 500,00	46 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6688	Autres	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			900,00	900,00		900,00	900,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			900,00	900,00		900,00	900,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>49 400,00</b>	<b>49 400,00</b>		<b>49 400,00</b>	<b>49 400,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 328 489,25</b>	<b>2 328 489,25</b>	<b>0,00</b>	<b>2 328 489,25</b>	<b>2 328 489,25</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			1 255 414,72	1 255 414,72		1 255 414,72	1 255 414,72
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			71 573,18	71 573,18		71 573,18	71 573,18
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			71 573,18	71 573,18		71 573,18	71 573,18
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>			<b>1 326 987,90</b>	<b>1 326 987,90</b>		<b>1 326 987,90</b>	<b>1 326 987,90</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

## BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 08 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 676 et 678 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 814 769,99</b>	<b>2 814 769,99</b>	<b>2 814 769,99</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	64 021,99	64 021,99	64 021,99
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	64 021,99	64 021,99	64 021,99
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	162 712,00	162 712,00	162 712,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7034	Péage, droits passage, pesage, mesurage	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	11 312,00	11 312,00	11 312,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	557 901,00	557 901,00	557 901,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	555 901,00	555 901,00	555 901,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 257 117,00	1 257 117,00	1 257 117,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	1 096 367,00	1 096 367,00	1 096 367,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	619 118,00	619 118,00	619 118,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	240 349,00	240 349,00	240 349,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	91 835,00	91 835,00	91 835,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	7 101,00	7 101,00	7 101,00
744	FCTVA	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7473	Participation départements	0,00	0,00	7 350,00	7 350,00	7 350,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
747888	Autres	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	194 201,00	194 201,00	194 201,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	5 982,00	5 982,00	5 982,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00
752	Revenus des Immeubles	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
75861	Régles dotées seule autonomie financière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 782 869,99</b>	<b>2 782 869,99</b>	<b>2 782 869,99</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		900,00	900,00	900,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		900,00	900,00	900,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 784 769,99</b>	<b>2 784 769,99</b>	<b>2 784 769,99</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

**BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025**

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes Imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 240 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 240 000,00									
00002902022	CRCAM LOIRE HAUTE LOIRE	03/08/2022	2023-03-20	10/06/2023	440 000,00	F		2,180	2,180		T	P		A-1
162940	ODC BANQUE DES TERRITOIRES	21/10/2024	2024-10-21	01/02/2025	400 000,00	F		3,600	3,600		T	P		A-1
3315457	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	25/05/2010	2010-05-25	25/09/2010	500 000,00	F		3,460	3,460		T	P		A-1
4587151/5556269	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	14/05/2018	2018-07-26	25/10/2018	150 000,00	F		1,090	1,090		T	P		A-1
9744052	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	22/06/2016	2016-06-22	25/12/2016	200 000,00	F		1,170	1,170		T	P		A-1
9916412	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES LYON	04/04/2017	2017-04-04	25/09/2017	300 000,00	F		1,040	1,040		T	P		A-1
A192322000	CE LOIRE DROME ARDECHE	19/04/2023	2023-09-01	01/09/2023	450 000,00	F		4,050	4,050		T	P		A-1
IH4824	CRCAM LOIRE HAUTE LOIRE	04/07/2019	2019-07-15	15/10/2019	500 000,00	F		0,880	0,880		T	C		A-1
JG1373/00002218314	CRCAM LOIRE HAUTE LOIRE	29/04/2021	2021-05-31	15/06/2021	300 000,00	F		0,640	0,640		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux/acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 240 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1694 A et 1695 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 928 410,67					693 518,44	33 866,53	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 928 410,67					693 518,44	33 866,53	0,00	0,00
00002902022		0,00	A-1	369 739,03	8,00			0,000	41 365,76	7 723,69	0,00	0,00
162940		0,00	A-1	400 000,00	24,00			0,000	10 763,04	11 227,72	0,00	0,00
3315457		0,00	A-1	21 104,21	0,00			0,000	21 104,21	270,99	0,00	0,00
4587151/5556269		0,00	A-1	58 171,63	3,00			0,000	15 281,01	571,75	0,00	0,00
9744052		0,00	A-1	36 707,91	1,00			0,000	20 883,92	338,08	0,00	0,00
9916412		0,00	A-1	77 948,84	2,00			0,000	30 935,76	690,26	0,00	0,00
A192322000		0,00	A-1	460 000,00	0,00			0,000	460 000,00	9 213,75	0,00	0,00
IH4824		0,00	A-1	325 000,07	9,00			0,000	33 333,32	2 687,50	0,00	0,00
JG1373/00002218314		0,00	A-1	189 741,98	6,00			0,000	29 851,44	1 142,80	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

Nature (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 928 410,67</b>					<b>653 518,44</b>	<b>33 866,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025**

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 928 410,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swapion)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annulé à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indicos ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>13 890,00</b>
	Subvention 2025		Foyer collège des Montagnes du Matin	Association	500,00
657362	Subvention 2025	Subvention 2025	CCAS	Association	7 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Collectif textile des Montagnes du Matin	Association	500,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Ecole du Levant	Association	200,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	CAP tennis	Association	965,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	ACPR	Association	305,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Cinéma	Association	500,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	APEL	Association	1 520,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Panissiérais dans le désert	Association	500,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	UCAP	Association	1 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Lire et faire lire	Association	400,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Croix-Rouge Mayotte	Association	500,00
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>19 730,00</b>
	Subvention 2025	Subvention 2025	Comité des fêtes	Association	4 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Philharmonique	Association	500,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Ecole de Musique	Association	5 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Classes en 5	Association	300,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2024	RCP	Association	300,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2024	Douceur de vivre	Association	1 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Musée de la cravate	Association	550,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	AMRP	Association	3 000,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Au Bonheur de tous	Association	620,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Batterie Fanfare	Association	600,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	Les Amis de la Nature	Association	400,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2025	CAP basket	Association	500,00
65748	Subvention 2025	Subvention 2024	Sou des écoles	Association	2 960,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		6,00	0,00	6,00	4,80	0,00	4,80
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		14,00	0,00	14,00	8,91	2,00	10,91
Adjoint technique principal 2e classe TNC	C	2,00	0,00	2,00	0,91	0,00	0,91
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique territoriale	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		2,00	0,96	2,96	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 1ère classe TNC	C	0,00	0,96	0,96	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		1,00	0,91	1,91	1,00	0,00	1,00
Adjoint territoriale patrimoine	C	0,00	0,91	0,91	0,00	0,00	0,00

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		27,00	1,87	28,87	18,71	2,00	20,71

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	TECH	408	0,00	332-23-1°	CDD
Technicien territorial	B	TECH		0,00	332-23-1°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint du patrimoine 2e classe	C	CULT		0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	366	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	TECH	435	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint technique territorial principal 2eme classe	C	TECH	397	0,00	332-23-1°	CDD
Animatrice territoriale	C	ANIM	366	0,00	332-23-1°	A Centre de Loisirs
Animatrice territoriale d'animation 1ère classe	C	ANIM	398	0,00	332-23-1°	A Activités périscolaires
Attaché contrat de mission	A	ADM	518	0,00	332-23-1°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	482	0,00	332-23-2°	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompier.  
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (Indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacances temporaires d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 10 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-5 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 328-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'études.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

**BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025**

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	<b>B10</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
-	ALLIADÉ HABITAT			55 645,64
-	FLEUVES LOIRE HAB			60 650,79
-	BATIR ET LOGER			532 877,67
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.  
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).  
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)  
 (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Syndicat des eaux des Mts du Lyonnais et de la Bas			9 280,45
SIEL			6 801,88

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	CCAS Assainissement					non oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-163 851,40	-163 851,40
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 387,47	-1 387,47
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-165 238,87	-165 238,87

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	170 000,00	170 000,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-165 238,87	-165 238,87
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 761,13	4 761,13

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	653 000,00	653 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	1 783 701,89	1 783 701,89
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 130 701,89	1 130 701,89

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>653 000,00</b>	<b>I 653 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>653 000,00</b>	<b>653 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	653 000,00	653 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 783 701,89</b>	<b>III</b> <b>1 783 701,89</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>220 021,99</b>	<b>220 021,99</b>
10222	FCTVA	158 000,00	158 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	12 021,99	12 021,99
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	50 000,00	50 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>1 563 679,90</b>	<b>1 563 679,90</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	450,00	450,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	4 948,00	4 948,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	42 340,22	42 340,22
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	18 121,96	18 121,96
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	5 377,00	5 377,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	336,00	336,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	236 692,00	236 692,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 255 414,72	1 255 414,72

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BUDGET PRINCIPAL PANISSIERES - BP - 2025

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part communale des ressources</b>							
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES :

Pour : 13

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2025

Présenté par Christian MOLLARD  
A PANISSIERES, le 08/04/2025





Délibéré par l'assemblée Le conseil Municipal( réunie en session du Conseil Municipal

A PANISSIERES, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil Municipal

BEFORT Jean-Marc	
BERTALOTTO Frédérique	
BONNET Philippe	
BOREL Anne-Marie	
DUSSUD Grégory	
DUTEL Noémie	Excusée
FAYE Sylvie	
FONGARLAND Jean-Jacques	
FOUILLAT Christine	Excusée Procuratrice à Laurent MIOCHE
GONZALEZ Eric	
GRANJON Marc	
GUILLAUMOND Monique	
MIOCHE Laurent	
MOLLARD Christian	
PERONNET Jean-Marc	
PILON Denis	
PLASSE Elodie	Excusée
SERAILLE Loïc	
SEYVE Véronique	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

SUREDA Jennifer	<i>Exéc</i>
TERRAILLON Régine	
VIGNON Philippe	

Certifié exécutoire par Christian MOLLARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2025, et de la publication le 11/04/2025

 A Panissières, le 11/04/25



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».  
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.